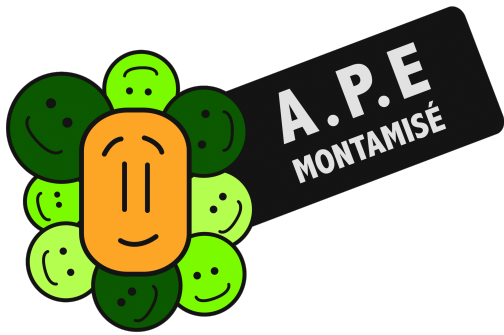




ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DE MONTAMISÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE

15 septembre 2016

ORDRE DU JOUR

- Présentation de l'association
- Rapport d'activité de l'année écoulée
- Bilan financier
- Subventions aux écoles
- Préparation de nos listes pour les élections aux conseils d'école
- Renouvellement du bureau (suivi d'un vote)

La première réunion adhérents se tiendra le mardi 11 octobre à 20h30 à la salle des Aînés.

Il s'agira notamment de préparer le premier conseil d'école et de créer les différentes commissions de l'APE.

Si l'APE est si active, c'est d'abord grâce à ses membres, particulièrement actifs et pleins d'idées. Cependant, rien ne serait possible sans les nombreux soutiens extérieurs.

L'APE adresse un immense

MERCI

**à toutes les personnes qui ont soutenu
l'association durant l'année écoulée, de quelque
façon que ce soit.**

En particulier, l'APE remercie chaleureusement tous ceux qui

- **ont participé** à l'organisation d'une manifestation
- **ont aidé** à une fête en tenant un stand, en apportant un gâteau ou des crêpes, en prêtant du matériel, en rangeant après une manifestation...

L'APE n'aurait pas pu réaliser toutes ses actions sans l'aide des **nombreux commerces qui ont offert des lots**, de la **médiathèque** (conférences-débats), des **Foulées Douces** et du **FC Montamisé** (prêt de matériel), du **Secteur Jeune** (Inter-Quartiers), de **Bienvenue à la ferme** (Noël fermier)...

Nous leur adressons à tous de chaleureux remerciements.

Enfin, nous remercions tout particulièrement nos trois principaux partenaires :

- La **Mairie** (élus, personnel technique et agents administratifs, notamment les services périscolaires)
- L'équipe enseignante de l'**école maternelle**
- L'équipe enseignante de l'**école élémentaire**

**NOUS TENONS À HONORER DEUX MEMBRES QUI
QUITTENT L'APE :**

**Étienne (Montapatte)
Isabelle (13 ans d'APE)**

**NOUS SALUONS AUSSI LE FORT INVESTISSEMENT
DE DEUX AUTRES MEMBRES :**

Fabienne et Nathalie

L'ASSOCIATION

- L'APE est une association loi 1901 créée en 1962
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2015, elle n'est plus affiliée à la FCPE, ni à aucune autre fédération.
- Elle est de nouveau reconnue d'Intérêt Général depuis juin 2016 (elle l'était auparavant de part son affiliation à la FCPE)
- L'association est composée :
 - d'adhérents : 22 bénévoles en 2014-2015, 49 en 2015-2016
 - d'un Bureau (= Conseil d'Administration) élu par les adhérents et pouvant compter de 5 à 12 membres (6 en 2014-2015, 5+Murielle É. en 2015-2016)
- Elle compte de nombreux sympathisants, et a recueilli 306 votes lors des dernières élections des représentants de parents d'élèves (+75 votes par rapport 2014-2015)
- Un **Objectif : l'amélioration des conditions de scolarisation et de vie** des enfants des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Montamisé
- Trois grands axes d'action :
 - **AXE 1 : représentation et défense des intérêts des enfants**
 - **AXE 2 : animations, manifestations, services à destination des parents et des enfants**
 - **AXE 3 : soutien financier aux projets des écoles**

FONCTIONNEMENT

Trois réunions adhérents durant l'année visant

- à parler de tout ce qui concerne les enfant de l'école, notamment pour préparer les conseils d'école, et éventuellement des rencontres avec les directrices d'école ou la mairie
- à parler des commissions :
 - à la première réunion : programmation des manifestations et création des commissions
 - aux deux autres réunions : point et bilan de chaque commission
- à discuter de tout sujet que les membres veulent aborder

Les commissions fonctionnent de façon autonome. Chacune d'elles s'occupe intégralement de l'organisation d'une manifestation. Elles sont composées de membres qui se sont portés volontaires. Il y a un responsable pour chaque commission.

Ses biens sont essentiellement composés d'une tonnelle de 6X10m achetée cette année, d'une machine à barbe à papa, de grandes rallonges, d'un réchaud, de stocks permanent de boissons, bonbons, etc. Une part importante est gardée chez certains adhérents.

Le bureau se réunit environ une fois par mois. Il veille au bon fonctionnement de l'association, notamment sur les aspects administratifs et financiers. Il veille aussi à une bonne communication au sein de l'association. Autant que possible, les décisions sont prises en concertation avec l'ensemble des adhérents.

REPRÉSENTATION ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES ENFANTS

Participation aux Conseils d'École

Pour la maternelle : 4 parents titulaires, 4 parents suppléants

Pour l'élémentaire : 7 parents titulaires, 7 parents suppléants

3 réunions de conseils d'école par an + 1 conseil d'école extraordinaire dans chacune des deux écoles

Une réunion début mai avec la mairie concernant notamment le périscolaire et les aménagements aux abords des écoles (CR disponible sur notre site web)

Aussi, cette année scolaire a débuté par une **action réussie** : la **création d'une dixième classe** à l'école élémentaire (action conjointe avec l'école et la mairie)

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS

Vente de chocolats

Forum des associations

Marché de Noël

Montapatte

Vide-grenier

Fête des enfants

Loto

Plusieurs conférences-
débats

Sortie à Center Parcs

Des livres pour
l'école maternelle

Randonnée

Inter-quartiers

Les projets pour 2016-2017 seront discutés le 11 octobre

SOUTIEN AUX PROJETS DES ÉCOLES

Grâce aux bénéfices récoltés lors des manifestations, l'APE soutient financièrement les projets des écoles : sorties, spectacles, achat de matériel pédagogique...

En 2016-2017, l'APE a versé à chaque école la somme de 10€/enfant, à laquelle se sont ajouté 5€/enfant pour les sorties avec nuitées.

- Subvention pour l'école élémentaire : $243 \text{ enfants} \times 10\text{€} = 2430\text{€}$
De plus, les classes CM2 A et CM2 B, soit 60 enfants, ont bénéficié d'une sortie avec nuitée : $60 \text{ enfants} \times 5\text{€} = 300\text{€}$,
d'où **un total de 2730€, soit 11,2€/enfant.**
- Subvention pour l'école maternelle : $152 \text{ enfants} \times 10\text{€} = 1520\text{€}$
Il n'y a pas eu de sortie avec nuitées, **le total est donc de 1520€, soit 10€/enfant.**

4250€ versés en 2015-2016 (4697€ en 2014-2015)

BILAN

Des points POSITIFS :

Des adhérents très investis

Des relations de confiance avec la mairie et les écoles, permettant des dialogues constructifs

Une année avec de nombreuses manifestations, très variées, et des participants heureux

La réussite de la fête des enfants

Montapatte (qui fêtera ses 7 ans le 25 janvier 2017 !)

L'ouverture de la 10^e classe à l'école élémentaire

Des points sur lesquels nous devons travailler :

Une communication encore à améliorer

Un nombre d'adhérents encore trop faible (49 adhérents pour 396 enfants)

Des points NEGATIFS :

Certaines manifestations n'ont pas eu le succès escompté

Le résultats des élections du conseil de l'école maternelle (environ 60% des exprimés, autrement dit, seulement un tiers des parents ont soutenu l'APE)

S'INVESTIR A L'APE...

... POUR QUE L'AVENTURE CONTINUE

Notre capacité d'action dépend directement de la mobilisation des parents.

En fonction des envies et des disponibilités, toutes les implications sont possibles :

- **ponctuellement** à des manifestations
- intégrer une **commission** pour préparer des manifestations (Loto, Fête des enfants...) ou faire avancer des projets (Conférences-débats, Montapatte...),
- représentant des parents d'élèves aux **Conseils d'École**
- adhésion de **soutien**

<http://a-p-e-de-montamisse.webnode.fr>

Mail : **apedemontamisse@hotmail.com**

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES 2016-2017

Comme les deux années précédentes, l'APE subventionnera chaque école à hauteur de 10€ par enfant, et à cette somme viendra s'ajouter 5€ pour chaque enfant bénéficiant d'une sortie avec au moins une nuitée.

ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Déroulement :

Avant le lundi 26 septembre :

Dépôt des listes de candidatures : **les candidats devront émarger** et donner la classe de leur enfant

Pour l'école élémentaire :

10 titulaires

10 suppléants

Pour l'école maternelle :

6 titulaires

6 suppléants

Avant le 28 septembre :

Finalisation et impression de la profession de foi, impression des bulletins de vote

Le mercredi 28 septembre :

Mise sous pli (**besoin de volontaires**)

Le vendredi 7 octobre :

Dépouillement

La date du 1^{er} conseil d'école maternelle n'est pas encore fixée

Le 1^{er} conseil d'école élémentaire aura lieu le mardi 18 octobre à 18h00

CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE

1. Véronique BUGEANT (Eva, GS)
2. Manon BORLA-CART (Cléa, PS)
3. Virginie SAUZE (Swanne, GS)
4. Carine FAUX (Valentine, GS)
5. Nathalie LABOISSIERE (Louis, GS)
6. Delphine CONCHOU (Louis, GS ; Baptiste, PS)
7. Cécile CARLOS (Etelka, GS)
8. Véronique DHIENNE (Lubin, GS)
9. Anne GRIM (Olivia, MS)
10. Jacques KLINGER (Anton et Jeanne; GS)
11. Julien LABOISSIERE (Louis, GS)
12. Maria HELLERSTEDT (Téa, GS)

CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

1. Emmanuelle FAVREAU-ROUSSELIÈRE (Léonard, CM2 ; Augustin, CE1)
2. Nathalie COLLIN (Maëlys, CE2)
3. Aurore BURBAUD (Apolline, CE2 ; Oscar, CP)
4. Corinne MELIN (Paulin, CE1)
5. Yohann JOUBERT (Cassandra, CM1)
6. Murielle EVEZARD (Lucas, CM1 ; Enola CP)
7. Véronique DHIENCE (Jules, CE2)
8. Fabienne ALBERT (Léo, CM2 ; Gabin, CE1)
9. David GASCHET (Jules, CE2)
10. Stéphanie BRUNET (Pierre, CM2)
11. Alexia GIRRE (Oscar, CE2 ; Jules, CM2 ; Victoire, CM2)
12. Olivier FRECON (Elie, CE1)
13. Patrick PLESSIS (Paul, CE1)
14. Magalie RAMBELOSON (Marie, CM1 ; Baptiste, CP)
15. Carine FAUX (Pauline, CE1)
16. Marie Caroline CORNEBOIS (Alban, CM1)
17. Maria HELLERSTEDT (Tim, CM2)
18. Céline AUDINEAU (Noélie, CM1)
19. Sophie SIMONNET (Zoé, CM2)
20. Murielle ARNOU (Tiphany, CM2)

NOUVEAU BUREAU

Une sortante :

Isabelle MELIN (trésorière adjointe)

Il doit être constitué de 5 à 12 adhérents

Véronique BUGEANT (chargée de relation avec l'école maternelle)

Delphine CONCHOU (trésorière)

Murielle ÉVEZARD (secrétaire)

Olivier FRÉCON (président)

Corinne MELIN (secrétaire adjointe)

Patrick PLESSIS (trésorier adjoint)

Emmanuelle FAVREAU-ROUSSELIÈRE

(chargée de relation avec l'école élémentaire)